

Introduction

Patrice VIMARD et Éric LÉONARD

Dans les agricultures faiblement mécanisées des pays du Tiers Monde, l'appropriation foncière et le contrôle de la main-d'œuvre ont historiquement constitué les deux déterminants majeurs du développement agricole, au moins tant que les processus accélérés de mise en concurrence internationale ne sont pas venus poser de nouvelles contraintes à ce développement. Les dynamiques de mise en rapport du foncier et de la force de travail ne répondent pas nécessairement à une relation univoque, selon laquelle le monopole foncier induit la maîtrise de la force de travail, comme une vision rapide des pratiques paysannes sur le court terme pourrait le laisser croire, mais peuvent procéder de logiques d'échange qui sont à la base de processus d'expansion économique et sociale, c'est-à-dire de croissance de l'activité agricole et de passage à des formes élargies de reproduction, durant lesquels l'accent est mis sur l'un ou l'autre de ces éléments selon la rareté momentanée de la terre ou de la main-d'œuvre. Ainsi la mise en exploitation ou la cession d'un surplus de terres sont-elles utilisées par un agriculteur propriétaire pour permettre la reproduction de la force de travail familiale ou la captation d'une main-d'œuvre extérieure à la cellule domestique dont il a besoin pour entretenir et développer sa propre exploitation. À l'inverse, la vente de sa force de travail peut avoir pour but de permettre au manœuvre agricole ou au métayer d'acquérir de la terre, à une échéance plus ou moins longue.

La surface des exploitations agricoles et de leurs réserves foncières et l'effectif de la main-d'œuvre, notamment d'origine familiale, entretiennent ainsi des relations étroites, posant la question des rapports entre la croissance démographique d'une part et les conditions de l'activité et de la reproduction des exploitations agricoles d'autre part. Ces rapports sont eux-mêmes médiatisés par un ensemble de pratiques, référents socioculturels, dispositifs sociaux et institutions, qui induisent des évolutions

contrastées des paramètres économiques et démographiques, selon les contextes nationaux, régionaux, voire locaux. Les chercheurs ont ainsi été conduits à porter leur attention sur l'ensemble de ces liaisons, en fonction des caractéristiques propres à chaque société.

Dans les sociétés agricoles d'Afrique au sud du Sahara, où les contraintes foncières ont été longtemps résolues par la mise en réseau des espaces de production et le déplacement plus ou moins régulier d'un front pionnier, facilités par une faible pression démographique à l'échelle de la région, le développement des systèmes de production a longtemps reposé, et repose encore dans une large mesure, sur une évolution efficiente des formes de capture et d'exploitation de la main-d'œuvre. En effet, du fait de la faiblesse des moyens de production (outillages à la technologie limitée, intrants chimiques peu employés...), l'énergie humaine demeure l'élément majeur du procès de production. Le fonctionnement de ces systèmes se révèle indissociable des mécanismes de la reproduction et de la mobilité de la force de travail, et donc de la dynamique des populations. D. Delaunay a ainsi montré, lors d'une étude sur la moyenne vallée du Sénégal (1984), la structuration périodique des formations socio-économiques par les pratiques et les politiques de recrutement de la force de travail. Dans le même sens, l'observation de l'économie de plantation du plateau de Dayes, au Sud-Ouest du Togo, a montré que la dépendance des cycles de vie démographique des différentes populations était en relation directe avec l'articulation des modalités de l'offre de travail et des rapports sociaux de production (Quesnel et Vimard, 1988).

Mais le paradoxe des dernières décennies est que les changements profonds qui ont affecté les modes de contrôle et d'exploitation de la main-d'œuvre dans ces sociétés africaines (recours à différentes formes de métayage, développement du salariat, éclatement des structures sociales canalisant la mobilité des cadets sociaux, émergence d'une monétarisation de la rétribution du travail familial...), sur lesquels nous reviendrons longuement dans cet ouvrage, ont eu peu de répercussions sur les régimes démographiques eux-mêmes. Tout particulièrement, le déplacement du contrôle de la reproduction et de l'utilisation de la force de travail, du lignage vers le groupe domestique restreint, commun à la majorité de ces économies, n'a pas encore entamé le niveau élevé de la croissance démographique, qui tend même à augmenter durant cette période, sous l'effet de la baisse de la mortalité.

Ceci renforce l'intérêt que l'on doit porter aux interrelations entre les différentes transitions démographiques et économiques dans les sociétés rurales africaines. D'autant plus que ces communautés se situent depuis quelques années à un tournant de leur histoire. L'accentuation des phénomènes de pression foncière met en question chaque jour davantage les possibilités de maintien des modes de production extensifs qui les carac-

térisent. À travers les dynamiques migratoires, les sociétés rurales et les agricultures régionales de l'Ouest africain ont par ailleurs vu leur relations s'accroître de façon perceptible à travers la densification et l'intensification des flux de diverses natures (main-d'œuvre, revenus, produits vivriers, épouses et enfants en bas âge, représentations symboliques, etc.), de sorte que leurs évolutions respectives sont devenues largement interdépendantes et contingentes. Ces nouvelles conditions se conjuguent aux contraintes qui s'exercent depuis les années 1980, à travers la raréfaction des emplois modernes, sur l'articulation de ces sociétés avec les sphères urbaine et étatique. Ces rigidités, perceptibles depuis longtemps dans les régions les plus précocement insérées dans les circuits de l'économie marchande, coloniale puis mondiale, les premières touchées par des problèmes de saturation foncière, ont été renforcées, à la fin de ces années quatre-vingt, par la baisse drastique des prix internationaux des produits des cultures de plantation. Les conditions d'une crise profonde du monde rural africain sont ainsi réunies et l'on se situe à une période où il convient de s'interroger sur la nature et l'efficacité des réponses actuelles de sociétés villageoises qui, comme l'ont montré J.-P. Chauveau et J.-P. Dozon (1985), avaient toujours su, jusque là, s'adapter spontanément, et de façon relativement autonome, aux différentes contraintes externes, nationales et internationales, qui se sont exercées sur elles sous la colonisation comme depuis les Indépendances.

Pour être cernée dans toute sa relativité et pour échapper aux généralisations, dénoncées par M. Morineau (1987), qui caractérisent souvent les recherches menées dans le cadre de la problématique des rapports entre agriculture et démographie, l'articulation des faits de population et de l'économie agricole doit être analysée dans le cadre d'études contextuelles, qui permettent une caractérisation localisée des systèmes de production et de leur relation avec les régimes démographiques, comme se sont efforcés de le faire différents chercheurs (Delaunay, *op. cit.* ; Quesnel et Vimard, *op. cit.*). C'est dans le prolongement de ces approches que s'inscrit cet ouvrage relatif aux sociétés rurales du Bas-Sassandra, dans le Sud-Ouest ivoirien. Il s'agira ici de saisir les adaptations et les réponses de populations situées dans des contextes locaux et organisationnels particuliers, aux contraintes qui pèsent sur la dynamique de leurs systèmes de reproduction et de montrer comment les changements et les rigidités agricoles s'articulent avec les faits démographiques.

Le contexte socio-économique des dynamiques de population en économie de plantation

Dans les sociétés agricoles africaines, la nécessité d'un volant de main-d'œuvre et d'un effectif de population suffisant pour assurer le développement des exploitations, mais aussi le soutien des individus les plus âgés et la permanence des groupes sociaux (familles, clans, lignages ...) rendait impérative l'obtention d'une descendance nombreuse. Les flux de richesse entre les générations s'établissaient essentiellement des enfants vers les parents, ou plutôt des cadets vers les aînés, ces derniers s'assurant un contrôle social en organisant la circulation des femmes et de leur descendance (Meillassoux, 1975). Ces échanges intergénérationnels à l'avantage des aînés justifiaient une dimension de la famille la plus élevée possible (Caldwell, 1978). De plus, la survie des unités sociales au plan démographique, économique mais aussi politique, reposait sur la capacité de procréation des femmes, ceci tout particulièrement dans les sociétés matrilineaires (Perrot, 1987 : 168) relativement fréquentes en Afrique subsaharienne, à l'image des Baoulé, représentés dans la région de Sassandra. Le contrôle social s'exerçait donc en faveur d'une fécondité d'autant plus élevée que la mortalité des enfants était importante. Cette situation initiale, que l'on peut qualifier de traditionnelle ou, comme l'on fait certains démographes, de « pré-transitionnelle », en référence à la théorie de la transition démographique, s'est modifiée avec le développement des économies agricoles commerciales.

Le développement des agricultures de plantation a pris différentes formes, en fonction du moment de leur essor dans telle ou telle région, de leur dynamique propre et d'éléments extérieurs tels que les fluctuations des prix mondiaux des produits, mais elles ont toutes reposé sur les mêmes éléments fondateurs et structurants (Quesnel et Vimard, *op. cit.*). L'appropriation de la terre sur une base individuelle et privative et l'utilisation d'une main-d'œuvre extérieure à l'unité familiale peuvent être considérées comme les éléments fondateurs de cette économie. La force de travail à laquelle il est fait recours est en grande partie extérieure à la famille élargie : il s'agit de populations allochtones, comme dans le cas des immigrants baoule ou burkinabè employés par les propriétaires anyi de l'est ivoirien, ou les migrants kabyé pris comme métayers par les autochtones ewe et akposso de la région des Plateaux au Togo. Même lorsque le référent clanique ou lignager opère dans les mécanismes de captation de la main-d'œuvre, cette dernière est fréquemment extérieure à la famille nucléaire, comme lorsque les planteurs baoule et burkinabè du Sud-Ouest ivoirien font appel à de « jeunes frères » (neveux utérins, cadets d'autres segments de lignage, etc.).

Sur le plan social, deux éléments structurent véritablement les sociétés inscrites dans ces systèmes économiques, tout en modifiant le sens de la reproduction démographique. Il s'agit, d'une part, de l'autonomie du groupe domestique quant à l'organisation de la production et de la reproduction et, d'autre part, du développement de la scolarisation. Ces changements profonds interviennent directement sur les conditions démographiques de renouvellement des systèmes sociaux et, en dernier ressort, sur les dynamiques des populations.

L'autonomie du groupe domestique dans l'organisation de la production et de la reproduction : les transformations des rapports sociaux entre l'homme et la femme, le père et ses enfants

La création des plantations, et l'appropriation individuelle de la terre à laquelle elle conduit, introduisent une rupture dans l'organisation lignagère qui prévalait dans la production vivrière et une nouvelle forme de division sexuelle du travail, caractérisée notamment par l'entrée des hommes sur la scène de la production agricole et de la gestion des récoltes. Les techniques agricoles ne faisant pas appel à la mécanisation ni à la force animale, la main-d'œuvre humaine est le facteur central du développement des cultures pérennes. La création d'une plantation correspond à une demande accrue de travail, que le planteur doit satisfaire à travers la mobilisation de son groupe domestique ou celle de migrants qu'il emploie comme salariés agricoles et qu'il rémunère en part de récolte ou en cession de terre. En conséquence, le chef de groupe domestique détourne sa femme et ses enfants de l'organisation communautaire, que celle-ci corresponde à l'environnement immédiat de son exploitation ou aux lointains foyers d'immigration, pour les amener à travailler sur ses propres plantations. Il s'ensuit une transformation des rapports de production entre le mari et son épouse, et plus globalement entre les hommes et les femmes, et entre les familles et lignages de la communauté villageoise. Dans ce contexte, les femmes continuent de s'occuper de la production vivrière, tout en secondant leurs époux pour les travaux d'entretien et de récolte des cultures commerciales. Si les hommes et les femmes se trouvent rapprochés dans le processus de production, cette proximité n'a pas de traduction mécanique en termes de partage des pouvoirs : la commercialisation des cultures pérennes s'impose comme une activité exclusivement masculine, sauf, et de façon marginale, lorsqu'une valeur ajoutée conséquente peut-être obtenue via la transformation artisanale, alors dévolue aux femmes, de certains de leurs produits (comme dans les filières villageoises de production d'huile de palme). Dans les sociétés à dominante patrilinéaire et modalités résidentielles virilocales, comme

chez les autochtones du Bas-Sassandra, la femme mariée est considérée, au sein de l'unité domestique dans laquelle elle vit et travaille, comme une étrangère de passage, amenée à rejoindre son groupe d'origine à la mort de son mari. Ce statut lui confère peu de droits dans son village d'alliance, où elle reste très en marge des prises de décision communautaire. Son rôle se résume à la production d'enfants et de nourriture, pour assurer la survie et la reproduction de la famille de son mari, ainsi qu'à l'aide qu'elle apporte à celui-ci dans la conduite de l'exploitation domestique (Adjamagbo et Guillaume, 2001).

Dès lors que les alliances matrimoniales n'obéissent plus aux mêmes nécessités d'organisation communautaire de la production et de la reproduction, le contrôle lignager de ces alliances s'affaiblit. Le lien conjugal s'établit de plus en plus directement entre l'homme et la femme (ou entre des familles restreintes, en fonction de leurs stratégies foncières), sur des bases consensuelles mais aussi plus fragiles. Le pouvoir masculin s'exerce désormais au sein même de la famille conjugale, et non plus dans le cadre de la communauté lignagère. Le mari exige de son épouse un travail sur ses plantations, mais il doit fréquemment faire face à l'obligation de le rétribuer, en espèce ou en nature, et surtout de subvenir aux besoins sociaux de sa femme et de ses enfants (dépenses de prestige, scolarisation). Ses défaillances dans ce domaine, fréquentes en période de crise économique, conduisent à une certaine instabilité matrimoniale.

L'éclatement du lignage, comme unité globale de production et de reproduction sociale, en de multiples unités plus autonomes, qui tendent à se restreindre à la famille nucléaire, à laquelle des apparentés du chef de famille peuvent s'adjoindre, se trouve ainsi consacré. Ceci entraîne une diminution de la taille des groupes domestiques, et donc de la force de travail familiale, qui conduit le plus souvent à faire appel à une main-d'œuvre immigrée, de manière d'abord conjoncturelle, puis structurelle et permanente. Installées à demeure, ces populations allochtones, éloignées de leur milieu d'origine, adoptent rapidement une organisation de la production centrée sur le groupe domestique restreint.

Si l'éclatement du lignage marque un certain affaiblissement de l'organisation familiale, on observe toutefois l'émergence de nouveaux niveaux d'organisation élargie. Les Églises, les groupements à vocation coopérative, les associations de résidents, les « sociétés de jeunes » (clubs sportifs, groupes de travail salarié) deviennent de nouveaux espaces de sociabilité et fournissent aux individus des alternatives d'insertion dans des réseaux variés, leur permettant de s'approprier de nouvelles ressources et, éventuellement, d'accéder à certains services, dont, notamment, la scolarisation de leurs enfants.

La scolarisation comme vecteur de transformations entre les générations

La scolarisation est l'élément dynamique qui achève la transformation des rapports de production à l'intérieur des groupes domestiques, en modifiant les échanges entre les générations et en consacrant les nouvelles places de l'enfant dans la famille et la société. Dans un premier temps, l'envoi des enfants à l'école primaire est rendu possible par l'intégration des parents à l'économie de plantation et la génération concomitante d'un surplus monétaire. Dans un deuxième temps, la scolarisation intervient elle-même comme un facteur qui accentue l'intégration des planteurs dans les sphères de la production marchande. Elle entretient, par les frais qu'elle occasionne, la nécessité du développement des cultures commerciales. Dans le même temps, en soustrayant les enfants scolarisables à la production agricole, elle exige un recours accru à la main d'œuvre non familiale. La scolarisation apparaît ainsi comme un élément central des processus de monétarisation des rapports sociaux. Toutefois, la rétribution de la force de travail s'effectue de façon privilégiée à travers des cessions de terres à des allochtones ou, pour les populations immigrées, à de nouveaux arrivants de la même ethnie. En effet, dans un contexte de compétition croissante entre les planteurs pour s'attacher et fixer une main-d'œuvre rare et attirée en premier lieu par les possibilités d'accéder elle-même à court terme au statut de planteur, les chefs de famille déjà installés sont amenés à engager auprès de leurs employés certains de leurs droits d'utilisation, voire de détention, foncière. Les rapports de production qui structurent l'organisation des agricultures familiales de plantation s'orientent ainsi vers des formes diversifiées d'échange de terre contre du travail. Cette relation entre l'appel à une force de travail extérieure et la cession de terre est d'autant plus systématique que l'accès des migrants au foncier est facilité par les faibles densités démographiques et les déficiences des sociétés autochtones à contrôler leurs territoires, ainsi que par les dispositions juridiques et administratives, comme cela a été le cas dans le Sud-Ouest ivoirien jusqu'à une date récente.

Dans un troisième temps, avec la baisse du revenu des plantations (du fait de leur vieillissement ou/et de la mévente des produits), la scolarité pèse fortement sur les budgets familiaux et peut même se trouver en contradiction avec l'organisation de la production lorsque l'appel à la force de travail extérieure au groupe domestique devient plus difficile, du fait notamment de l'épuisement des réserves foncières « échangeables ». Toutefois cette contradiction n'est qu'apparente, dans la mesure où l'intégration aux sphères urbaines et administratives de l'économie est l'objectif principal visé par les planteurs (à travers leurs enfants) et par les enfants eux-mêmes, au moins tant que le développement d'une économie

urbaine, reposant largement sur le secteur étatique, ne conduit pas à remettre en question de telles stratégies.

Alors qu'il était autrefois exigé d'eux une prestation de travail dans la sphère de production familiale, les enfants des producteurs de café et de cacao se désengagent en grande partie du travail agricole. Ils sont au contraire à la charge de leur famille le temps de leur scolarité et ensuite, dans bien des cas, lorsqu'ils sont en attente d'un emploi en ville. La nature, la signification et la temporalité des échanges entre les générations subissent ainsi de profondes modifications, variables selon la population considérée, et ont un retentissement fort sur la fécondité.

La crise du système d'économie de plantation et les effets des programmes d'ajustement structurel

En Afrique de l'Ouest, les économies des régions de plantation les plus anciennes ont connu une première période de crise (1965-1975), correspondant essentiellement à une baisse de la production provoquée par le vieillissement des vergers créés durant l'époque coloniale et les déplacements démographiques vers de « nouveaux » espaces d'activité (les villes en pleine croissance et les fronts pionniers où se mettaient en place de nouvelles plantations). Mais la dernière crise, qui a sévit du milieu des années 1980 au début des années 1990, a été d'une toute autre ampleur. En effet, après une phase de redéploiement actif (1975-1985), où la régénération des vieux vergers et surtout l'ouverture de nouveaux fronts pionniers se sont conjuguées à la hausse des cours mondiaux, la plupart des économies de plantation d'Afrique subsaharienne se sont trouvées confrontées à une double récession.

Au plan interne, les plus anciennes de ces économies n'ont pu surmonter les blocages liés au dépérissement des plantations, au renchérissement des coûts d'accès à la ressource foncière (de nature socio-économique, mais aussi écologique, du fait du potentiel réduit du milieu « post-forestier » à supporter les tentatives de renouvellement des vergers, voire à assurer le maintien des rendements vivriers : Ruf, 1995) et, en conséquence, à la stagnation ou la baisse de la productivité. Cette crise endogène s'est conjuguée avec la crise d'ordre macro-économique qui a frappé l'Afrique depuis la fin des années 1970. Pour faire face à cette récession, due en partie à la baisse des cours mondiaux des produits tropicaux, les organismes de financement internationaux (le FMI et la Banque mondiale essentiellement) ont imposé à des États surendettés des programmes d'ajustement structurel. Ces derniers ont répercuté vers les paysans la baisse des cours mondiaux du café et du cacao, en même temps qu'ils conduisaient les États à reporter les charges correspondant à certains

coûts de fonctionnement, et même certains investissements, des systèmes sanitaires et éducatifs sur les collectivités villageoises et familiales productrices de café et de cacao.

Les familles rurales ont dû ainsi faire face, alors que leurs revenus diminuaient, à une augmentation des charges d'élevage de leurs enfants, dans les domaines scolaire et sanitaire tout particulièrement. Dans le même temps, l'insertion des jeunes scolarisés en milieu urbain est devenue plus aléatoire et la situation des membres de la famille installés en ville s'est révélée plus précaire du fait des licenciements et de la baisse des revenus redistribués par l'État, conduisant à un nouveau transfert de charges sur les sociétés villageoises.

Les conditions de fonctionnement des flux intergénérationnels et de la mobilité familiale entre les milieux ruraux et urbains ont été par conséquent profondément modifiées et l'on a pu mesurer tout particulièrement les conséquences de cette altération des équilibres anciens dans la circulation des enfants et dans leur scolarisation. D'une manière générale, la mobilité des enfants facilite en effet les prises en charge équilibrées entre les différentes cellules familiales et le soutien aux femmes les moins aptes à les élever, temporairement ou définitivement, pour des raisons familiales ou économiques. Cette prise en charge est l'un des éléments qui permet aux femmes de maintenir un niveau de fécondité élevé dans la mesure où elles peuvent confier certains enfants à d'autres parents qui en assurent l'élevage et la socialisation. Cette mobilité, autrefois orientée préférentiellement des zones agricoles vers les milieux urbains, a eu tendance depuis la crise à s'inverser : les populations rurales ont dû accueillir de plus en plus de jeunes qui ne pouvaient plus être scolarisés ou ne trouvaient plus à s'employer en ville, et qui savaient compter sur de meilleures conditions de sécurité, au moins alimentaire, « au village » (Vimard et Guillaume, 1991). Dans le même temps, la stratification sociale, accentuée par l'insertion dans l'économie marchande, s'est rigidifiée et les possibilités de promotion des individus, notamment des plus jeunes, s'en sont trouvées restreintes.

L'investissement éducatif est devenu ainsi plus coûteux pour les parents et d'une rentabilité plus aléatoire, mais dans le même temps les contraintes foncières et écologiques à l'extension des plantations et la fragilisation des conditions de l'activité agricole ont accru l'intérêt voire la nécessité d'une insertion urbaine. Les phénomènes de déscolarisation, marquée dans certaines régions ou, a contrario, la nouvelle progression des effectifs scolarisés dans d'autres communautés mettent en évidence la remise en question contradictoire du modèle, pourtant récent, de promotion sociale par la scolarisation, de même que la modification du rôle attribué aux enfants dans le procès de reproduction sociale. Dans tous les cas, la scolarisation des enfants conserve une utilité directe et concrète pour l'efficacité de l'économie familiale, dans la mesure où l'instruction,

même restreinte au niveau primaire, donne aux enfants une capacité accrue d'aide à leurs parents dans leurs activités de planteurs (négociation du prix de vente des productions, rédaction d'acte de vente ou d'achat de terre, insertion dans des réseaux coopératifs), mais aussi dans leurs stratégies de diversification des activités rurales (artisanat, participation aux comités de développement local, médiations avec les autorités administratives, etc.). Ainsi l'impact de la scolarisation se module-t-elle au gré des différents moments de l'économie de plantation et de la place des communautés dans cette économie.

Le développement du Sud-Ouest comme pôle majeur de l'économie cacaoyère de la Côte d'Ivoire

Le « miracle économique » ivoirien des années 1960 à 1980 s'est largement construit sur la consommation d'une rente écologique tirée des exportations de trois produits dont l'existence est liée à l'exploitation de la forêt tropicale : le bois, le café et, de façon de plus en plus dominante, le cacao. Ces trois secteurs ont fourni entre la moitié et les deux tiers des exportations du pays et ont constitué jusqu'à 30 % de son PIB. Ils ont, via les prélèvements directs et indirects, joué un rôle essentiel dans le financement du secteur public, celui du budget spécial d'investissement de l'État en particulier, et dans le fonctionnement du système politique ivoirien (Léonard et Ibo, 1994). À l'aube de la grande crise du secteur exportateur de 1988, les productions de café et de cacao concernaient 700 000 exploitations agricoles, soit 4,8 millions de personnes (presque 40 % de la population totale) auxquelles il convenait d'ajouter une part importante de la population des villes de province (Losch, 1997).

La « mise en valeur » du milieu forestier s'est surtout faite par le développement de fronts pionniers dont le plus important s'est mis en place dans le quart Sud-Ouest du pays au début des années 1970 et s'est trouvé en voie de saturation à partir de la fin des années 1980 (figure I.1). La forêt ivoirienne, qui représentait près de 16 millions d'hectares au début du siècle et encore 12 millions à l'Indépendance, a depuis subi une dégradation rapide : 6 millions d'hectares en 1975, 3,2 millions en 1981 et moins de 2 millions en 1992. Jusqu'à 500 000 hectares de forêt étaient défrichés annuellement à la fin des années 1970. Dans le Sud-Ouest, ce sont 2 millions d'hectares (80 % de la surface totale) qui ont été défrichés en 20 ans, les forêts résiduelles, correspondant aux massifs classés par l'État, par ailleurs largement dégradés, étant aujourd'hui sévèrement protégés à l'instigation récente des bailleurs de fonds.

La région Sud-Ouest représente un cas original dans la mesure où l'immigration de centaines de milliers de paysans, originaires de toutes les régions de Côte d'Ivoire et de presque tous les pays d'Afrique de l'ouest, et la colonisation agricole ont eu pour objet une seule culture et un seul type d'exploitation agricole : la plantation cacaoyère. Elles ont abouti à la construction d'une société pluriethnique dont la cacaoculture a constitué le principal axe de structuration et la source presque exclusive de revenus monétaires.

Pour comprendre les conditions de mise en place et d'évolution de ce front pionnier, il faut se référer aux spécificités de la culture et de l'économie du cacao (Ruf, 1991 et 1995). La cacaoculture est une activité qui ne s'est développée que sur des forêts tropicales vierges et grâce à un afflux massif de migrants. Ce sont les deux composantes de base des boums cacaoyers qu'ont connu, depuis la fin du XIX^e siècle, la région de Bahía au Brésil, puis le Ghana entre 1900 et 1950, la Côte d'Ivoire depuis 1950 et, plus récemment, l'Indonésie. Ces boums ont toujours été suivis de récessions provoquées par des problèmes agro-écologiques (diminution de la fertilité et de l'eau disponible, multiplication des plantes adventices et des parasites du cacaoyer), par le processus naturel de vieillissement des plantations (impliquant une réduction des rendements à travail d'entretien égal) et par des problèmes sociaux (vieillissement des planteurs dont la force de travail décline, accroissement des coûts d'accès au foncier et apparition de rentes foncières, définition des droits d'héritages, etc. : *ibidem*). Ces facteurs expliquent pourquoi aucune société agraire n'est parvenue jusqu'à présent à surmonter les difficultés techniques, économiques et sociales que pose le renouvellement des plantations au terme du cycle de vie des planteurs et de leur verger.

Ces cycles boom-récession de 25-30 ans, liés à des phénomènes de colonisation foncière rapide, induisent des fluctuations cycliques, sur des périodes équivalentes, des cours mondiaux du cacao : un boum cacaoyer dans un pays donné est généralement suivi, avec un décalage de 15 à 20 ans, d'une offre excédentaire entraînant une baisse du prix mondial (*ibid.*). Celle-ci intervient au moment où les producteurs responsables de cette offre voient leurs coûts de production augmenter et précipite la récession. Il s'agit de la principale explication des phénomènes de délocalisation des plantations et des bassins de production cacaoyère que l'on a pu observer d'une région vers une autre, d'un pays à l'autre ou d'un continent à l'autre, dont le Sud-Ouest ivoirien a bénéficié depuis une trentaine d'années. .

Ces conditions postulent la faillite du « modèle » ivoirien reposant sur l'exploitation de la rente forestière. Depuis le début des années 1980, divers auteurs ont prédit une crise cacaoyère inéluctable et la diminution de la production nationale. Or, malgré l'effondrement des cours mondiaux et une baisse de 60 % du prix intérieur, et après avoir marqué une

« pause » autour de 750 000 tonnes entre 1989 et 1993, la production ivoirienne a poursuivi sa progression et atteint un niveau historique, proche de 1,4 millions de tonnes, en 1999/2000. Une explication à cette remarquable constance réside sans doute dans la sous-estimation des réserves forestières en arrière des fronts pionniers et l'arrivée à pleine maturité des vergers plantés au cours des années 1980, mais elle ne doit pas occulter l'importance des ajustements démographiques, sociaux et techniques au nouveau contexte écologique et social. Dans cette perspective, le front pionnier du Sud-Ouest constitue un objet d'étude particulièrement intéressant, car il est le premier à évoluer sans cette soupape de sécurité que constituaient jusqu'alors, pour les planteurs des anciens bassins cacaoyers, les forêts situées plus à l'ouest.

Colonisation et division interrégionale du travail

Un rappel historique est nécessaire pour comprendre les conditions d'expansion des fronts pionniers au lendemain de l'Indépendance. Les cultures de cacao puis de café ont connu une première diffusion massive dans le sud-est ivoirien (pays anyi) à partir des années 1920, ce que l'administration coloniale a interprété comme une démonstration de la plus grande aptitude du groupe culturel akan à s'intégrer aux circuits de l'économie capitaliste, par opposition aux ethnies de l'ouest (Krou, Bété, Bakwé, Guere) plus arriérées et réfractaires à l'œuvre de civilisation. En fait, c'est dans l'extrême Sud-Ouest, près de Tabou, que les premières plantations cacaoyères et caféières ont été créées à la fin du XIX^e siècle (voir la figure I.1). Il s'agissait pour les lignages krou, intégrés de longue date aux réseaux du commerce de traite, des esclaves d'abord, puis de l'huile de palme et du caoutchouc sauvage, d'une reconversion en réponse à la dépression du marché international de ces deux derniers produits. L'établissement du pouvoir colonial a bloqué cette amorce d'agriculture de plantation en coupant les producteurs de leur débouché libérien, puis en évincant les maisons de traite et les compagnies de navigation allemandes qui étaient les principaux agents du commerce local (Chauveau, 1994).

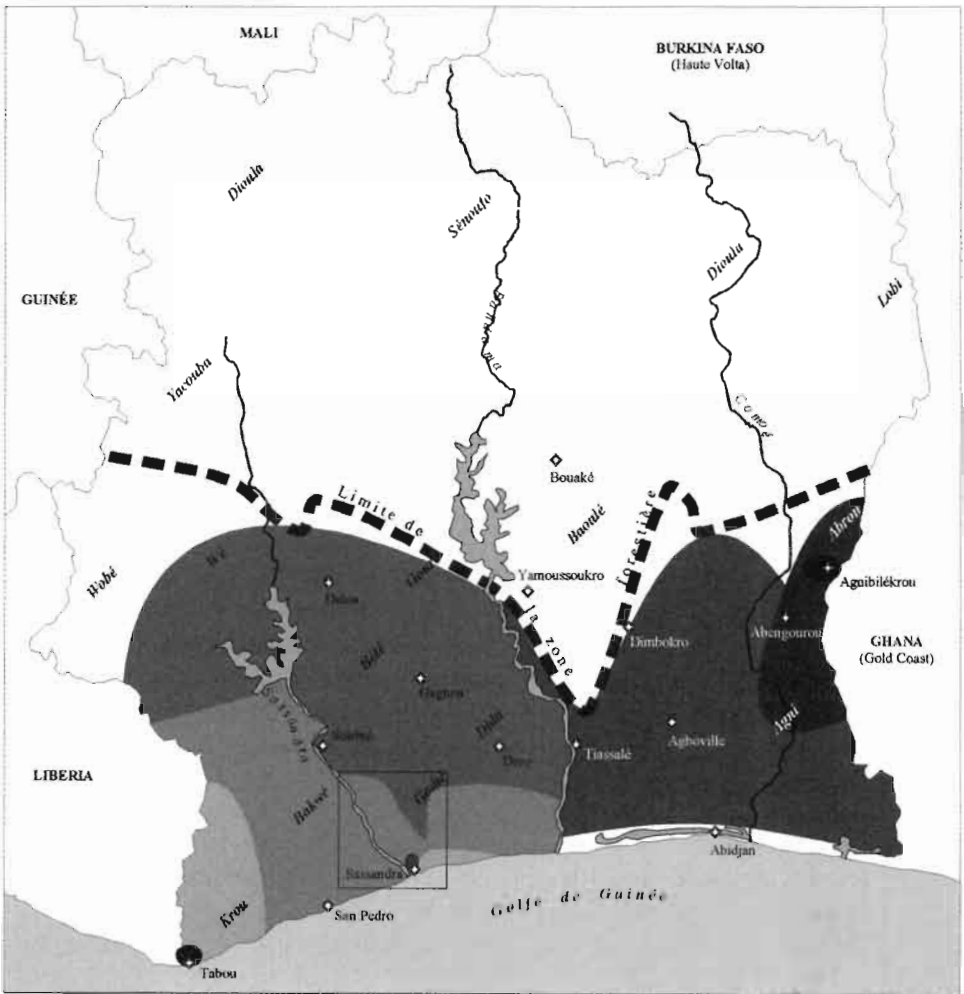
La concentration du dispositif administratif et commercial dans le sud-est de la colonie a scellé l'enclavement de l'ouest forestier, alors que le décollage économique du pays anyi justifiait, a posteriori, les choix stratégiques effectués en matière de développement régional. La colonisation a induit un processus de décapitalisation et de déstructuration sociale dans les ethnies de l'ouest forestier : évincés par les maisons de commerce françaises et leurs auxiliaires africains (sénégalais, sierra-léonais, n'zima) puis libanais des fonctions d'intermédiaires qu'ils jouaient dans

le commerce de relais précolonial, les chefs de lignages krou ont rapidement perdu le contrôle de la force de travail des cadets sociaux, qui trouvaient sur les navires européens ou dans les centres commerciaux de Basse-Côte des moyens d'émancipation sociale rapide.

Ces bases d'un développement inégal ont été renforcées par les mesures coercitives imposant un schéma de division spatiale du travail entre, d'une part les régions de l'est et du sud-est, foyer privilégié de développement d'une agriculture commerciale, et d'autre part le nord et l'ouest forestier, voués à fournir la main-d'œuvre nécessaire à l'entreprise coloniale. C'est dans ces deux régions que les réquisitions de travailleurs ont été les plus massives, encourageant l'exode des forces vives vers les foyers de développement de la Basse-Côte et stimulant l'essor d'une économie de plantation indigène en pays akan ou dans la Gold Coast voisine, tout en hypothéquant une telle dynamique dans ces « bassins » de main-d'œuvre. L'exode rural a contribué à maintenir à un niveau très bas la densité de population déjà faible dans le Sud-Ouest. Ces conditions (destruction des bases d'accumulation de l'époque précoloniale, incapacité à mobiliser la main-d'œuvre familiale, enclavement empêchant l'évacuation des produits) y ont bloqué toute velléité de développement endogène d'une agriculture commerciale de type familial et paysan. La faible cohésion des sociétés villageoises, liée à l'affaiblissement du pouvoir des aînés, et l'absence de capitalisation se sont conjuguées pour y créer les conditions d'une cession laxiste de l'usage des terres coutumières, dès lors que le désenclavement a permis l'arrivée massive de migrants. Cette faiblesse s'est traduite également par une position marginale des représentants de l'ouest dans le mouvement nationaliste ivoirien et dans le complexe socio-politique qui a accédé au pouvoir après 1960 (Chauveau et Léonard, 1996).

À l'opposé, certains groupes ont acquis à cette époque une position dominante dans le jeu des recompositions sociales qui accompagnait le développement de l'agriculture de plantation. Si une bourgeoisie agraire s'est développée en pays anyi (Gastellu, 1989), ses stratégies de sortie précoce de l'agriculture (vers l'administration et les activités urbaines) et ses revendications régionalistes ont contribué à la marginaliser dans les dynamiques de colonisation foncière et dans le mouvement nationaliste. Les Baoulé du centre de la Côte d'Ivoire sont devenus en revanche les principaux propagateurs des cultures de café et de cacao. D'abord manœuvres sur les plantations anyi, ils ont progressivement négocié leur accès aux terres avant d'étendre la culture du cacao aux marges forestières de leur région d'origine. La diffusion de la caféiculture à partir de 1930 leur a par ailleurs donné une base d'accumulation « endogène », sans avoir à recourir aux migrations de travail, et l'abolition des travaux forcés après la seconde guerre mondiale leur a permis d'accéder à l'énorme volant de main-d'œuvre des savanes du « V » baoule. Enfin, une classe de grands planteurs baoule, dont Félix Houphouët Boigny fut la figure

Figure 1. La situation de l'espace étudié dans le cadre géo-historique de diffusion de l'agriculture de plantation en Côte d'Ivoire



- | | | |
|-------------------------------------|------------------------------|---------------------------------------------------|
| ◻ Bouaké | Principales villes | ● Premiers foyers de culture du cacao (1890-1910) |
| — | Principaux groupes ethniques | ● Diffusion de la cacao-culture à partir de 1920 |
| □ | Espace de référence | ● Diffusion de la cacao-culture à partir de 1930 |
| Édition cartographique Eric Lévêque | | ● Diffusion de la cacao-culture à partir de 1950 |
| Source Chauveau et Lévêque (1996) | | ● Diffusion de la cacao-culture à partir de 1970 |
| | | ● Derniers fronts pionniers, à partir de 1985 |

de proue, a progressivement émergé, qui a joué un rôle leader dans le mouvement indépendantiste (Chauveau et Léonard, 1996).

« Miracle économique » et gestion étatique de la rente forestière

À partir de l'Indépendance, le système économique et politique ivoirien se structure autour de l'exploitation et de la gestion centralisée de la rente tirée des espaces forestiers de l'Ouest et du Sud-Ouest. L'État définit un cadre institutionnel réglementant le fonctionnement des filières exportatrices de bois, de café et cacao, qui débouche sur l'éviction du monde paysan des postes les plus rémunérateurs, ceux de la mise en marché et de la valorisation des produits. Un système d'agrément des opérateurs est mis en place, qui concerne toutes les fonctions de commercialisation du café et du cacao ainsi que l'ensemble des opérations de la filière bois, de la production à l'exportation¹. L'État fixe les quotas d'activité de ces opérateurs ainsi que les barèmes de répartition du produit des filières café et cacao. Ce système va servir d'outil de financement des réseaux clientélistes tissés par l'État et le parti unique, le PDCI-RDA. Outre l'accroissement régulier de ses revenus tirés des produits d'exportation, la colonisation agricole permet également à l'État-parti d'étendre son assise dans les régions de l'ouest qui ne lui étaient pas acquises : en l'absence de code foncier, les migrants constituent un électorat captif pour le pouvoir.

Pour les paysans, la rente forestière n'est accessible qu'à travers le potentiel agronomique de la forêt, en la brûlant pour y planter du café et du cacao. Au demeurant, l'État s'emploie à stimuler les dynamiques de colonisation foncière : des infrastructures sont mises en place pour désenclaver les forêts de l'ouest dont l'administration garanti le libre accès (lancement du slogan « la terre appartient à celui qui la met en valeur », pressions sur les populations autochtones pour qu'elles facilitent l'installation des migrants), une politique libérale de déclassements ou un laisser-faire bienveillant vis à vis des implantations illégales sont pratiqués jusqu'à une date récente au niveau des forêts classées par l'État. Parallèlement, les migrations de travailleurs soudaniens (Maliens, Guinéens, Voltaïques) sont encouragées et leur incorporation à la nation facilitée (allocation du droit de vote, naturalisation sur demande). Enfin, la réglementation des filières café et cacao garantit aux planteurs des prix qui connaîtront une hausse régulière jusqu'au milieu des années 1980.

1. On comptait à la fin des années 1980 une trentaine d'exportateurs agréés de café et de cacao, alors que cinq sociétés seulement intervenaient de façon significative sur le marché (Losch, 1997), et pas moins de 750 personnes enregistrées comme exploitants forestiers, quand 50 seulement disposaient de l'équipement indispensable (d'Antona, 1992).

Car ce cadre institutionnel est dressé alors que les trente glorieuses des économies occidentales, puis le premier choc pétrolier entraînent une progression constante du cours des matières premières, stimulant les injections de capital par le négoce international. Aux ingrédients de base de tout boum cacaoyer, la forte disponibilité en terres forestières et en main-d'œuvre immigrée (Ruf, 1995), s'ajoutent donc des facteurs d'ordre politique et économique qui vont encourager une exploitation « minière », de plus en plus rapide, de la rente forestière par le développement des fronts pionniers.

Si la dynamique de colonisation agricole implique des représentants de toutes les régions de l'ouest africain, la trilogie Baoulé / migrants d'origine soudanaise (à dominante Mossi du Burkina Faso) / autochtones (en particulier Bété et Bakwé) marque son déroulement. Dans la région sud-ouest par exemple, ces trois groupes représentent près de 80 % de la population totale, avec une nette prédominance des deux premiers qui se partagent à part égale 70 % des effectifs. Si initialement le partage des rôles a été très net entre les autochtones d'une part, bailleurs de forêt et spectateurs de leur propre marginalisation, les Baoulé d'autre part, colons agricoles et planteurs de cacao, et les Burkinabè enfin, pourvoyeurs de main-d'œuvre aux autres groupes, l'accumulation permise par la cacaoculture et l'épuisement concomitant de la rente forestière vont progressivement conduire à une redistribution des cartes et au repositionnement de ces groupes dans les processus de différenciation sociale (Chauveau et Léonard, 1996).

D'un système en expansion aux nécessaires recompositions : l'exemple du Bas-Sassandra

Dans cet ouvrage, on suivra l'émergence, le fonctionnement et les dynamiques d'adaptation d'un système régional, celui du Sud-Ouest ivoirien, qui, après avoir été animé d'un processus d'expansion intense, doit trouver, à l'image de la Côte d'Ivoire toute entière, les conditions de nécessaires recompositions de ses modes de reproduction aux plans écologique, démographique, économique, mais aussi politique. La forte croissance démographique de cette région, essentiellement circonscrite à la période 1965-85, liée à de puissants courants d'immigration où la place des groupes d'âges reproductifs est particulièrement importante, s'est en effet articulée à un mouvement de colonisation foncière intense des espaces forestiers, sous l'impulsion de ces immigrés, et à une croissance exponentielle des cultures pérennes et de leur production. Le Sud-

Ouest ivoirien et la région du Bas-Sassandra, dont il sera plus particulièrement question ici, se sont ainsi caractérisés par un modèle démo-économique d'expansion rapide où chacun des éléments constitutifs entretenait l'autre. Durant cette période, la population rurale du Sud-Ouest s'accroît de moins de cent mille habitants à plus de cinq cent mille habitants, tandis que les productions progressent de quelques milliers de tonnes à près de trente mille tonnes pour le café et cent soixante mille tonnes pour le cacao.

Mais ce fort dynamisme démographique et agricole s'est essouffé, en un peu moins de deux décennies, essentiellement de par l'altération des conditions de l'expansion de l'agriculture de plantation : l'épuisement des ressources foncières accessibles et la dégradation des conditions écologiques (en particulier l'assèchement du climat, particulièrement sensible dans la région de Sassandra) se conjuguant avec la baisse des prix d'achat du cacao aux producteurs. Il en a résulté une détérioration des conditions de vie des ménages, confrontés à une diminution drastique de leurs revenus directs et indirects (en particulier les transferts ville-campagne qui ont été affectés par la crise du modèle urbain de développement et de promotion sociale) d'une part, et à un renchérissement des coûts de la santé et de l'éducation, suite au désengagement de l'État sous « ajustement structurel » des services publics fournis au milieu rural, d'autre part.

Le rythme de croissance de la population s'est par conséquent fortement ralenti sous l'effet des nouvelles contraintes environnementales, sociales et économiques, puisqu'au ralentissement des flux d'immigration est venu se superposer une remise en cause des conditions de la forte fécondité. Ainsi le modèle « expansionniste » de croissance démo-économique s'est trouvé radicalement remis en cause, avec une stabilisation relative du peuplement au plan spatial et quantitatif, à une période où différents programmes visant la maîtrise démographique et la préservation de l'environnement étaient institués et où se faisait jour une évolution des idéaux démographiques et familiaux dans le sens d'une famille plus réduite.

L'année 1988, date où commence le programme de recherche dont cet ouvrage présente la synthèse, constitue à peu de chose près la charnière de ce basculement d'un régime démo-économique à l'autre. Le monde rural ivoirien se situe à la fin des années 1980, dans un contexte de blocages, qui s'exercent à une double échelle. À l'échelle nationale, les difficultés financières de l'État, lourdement endetté, et la mise en œuvre des premiers plans d'ajustement structurel, appliqués sans discernement, conduisent à mettre en lumière l'excessive dépendance de l'économie ivoirienne vis à vis du secteur café-cacao d'une part, et les limites du modèle urbano-administratif d'intégration sociale d'autre part. À l'échelle régionale, les contraintes foncières et techniques pesant sur la repro-

duction des exploitations agricoles se manifestent avec vigueur : quand bien même ces contraintes sont plus ou moins accusées selon les zones, en fonction de l'existence de disponibilités forestières ou de projets publics de diversification agricole (palmier à huile, agrumes, hévéa), qui permettent à certaines d'entre elles d'échapper encore aux blocages structurels pesant sur la reproduction des systèmes de production cacaoyère, elles influent sur l'ensemble des conditions de fonctionnement du front pionnier du Sud-Ouest ivoirien.

Cette situation déjà difficile s'est radicalement aggravée en 1989, sous l'impact d'une crise sans précédent. L'Afrique subsaharienne avait connu de nombreuses crises agricoles durant les décennies précédentes, le plus souvent provoquées par la sécheresse qui conduisait, dans les pays du Sahel et dans les zones de savane les plus touchées, à des situations de famine et de forts mouvements de population. Mais en 1989, ce sont les régions forestières qui sont atteintes par une crise de nature radicalement différente, conséquence directe de la surproduction mondiale de café et de cacao – dont la Côte d'Ivoire était, au moins dans le secteur cacaoyer, l'un des principaux responsables –, produits qui avaient assuré la richesse nationale des pays côtiers depuis fort longtemps. Cette situation s'est concrétisée par une chute des cours internationaux, qui a été répercutée directement et presque exclusivement sur le prix d'achat au paysan.

La Côte d'Ivoire a été particulièrement atteinte par ces phénomènes, dans la mesure où la politique de développement centrée sur l'expansion des cultures pérennes d'exportation y avait été particulièrement poussée, et où l'ensemble de l'économie y était excessivement dépendant des revenus tirés de ces cultures. L'intensité de la crise a donc été à la mesure du « miracle ivoirien » d'hier. Les conséquences en ont été dramatiques pour le paysan ivoirien. Ainsi pour le producteur de cacao, à l'impossibilité d'écouler une grande partie de la traite 1988-1989, du fait de la désastreuse politique de boycott du marché menée par le président Houphouët-Boigny pour peser, sans succès, sur les cours mondiaux, s'est ajoutée la division par deux ou plus des prix bord-champ au cours des quatre campagnes suivantes : le prix barémisé d'achat du kg de cacao est ainsi passé de 400 à 200 F CFA², et les paysans furent souvent obligés de céder leur récolte à un niveau plus bas (entre 150 et 175 F CFA/kg selon le degré d'enclavement des zones de production et l'improbité des acheteurs). Dans le secteur caféier, l'« ajustement » fut plus drastique encore : les prix bord-champ ont subi officiellement une réduction de 50 %, mais l'imposition de critères de qualité se prêtant à de nombreuses manipulations de la part des intermédiaires ont conduit à des décotes atteignant fréquemment

2. 1 F CFA équivaut à 0,01 francs français ou encore 0,0015 euro.

75 et jusqu'à 87,5 % du prix antérieur (entre 25 et 50 F CFA/kg de café cerise, contre 200 F CFA en 1987/88). Avec des revenus monétaires en forte baisse, à Sassandra comme dans l'ensemble de la Côte-d'Ivoire, le paysan a vu atteintes ses conditions de vie, et plus précisément ses capacités d'accès à des biens essentiels : alimentation, soin de la famille, scolarisation des enfants.

Au regard de ce dernier point, signalons que la scolarisation est moins importante à Sassandra, où elle concerne 45 % des enfants de 5 à 19 ans, que dans d'autres régions plus anciennement intégrées à l'économie de plantation. Inégale selon les populations, la scolarisation y est élevée dans les communautés autochtones, les premières insérées dans les circuits d'échange marchand et le modèle urbain de promotion sociale, moindre chez celles qui s'y sont inscrites plus tardivement et principalement à travers la production de café et de cacao, comme les Baoulé, et faible chez les populations d'origine étrangère, qui continuent de mobiliser au maximum leur main-d'œuvre familiale résidante³ pour la production agricole. Quelles que soient les particularités de chacun des groupes, la majorité des enfants scolarisés ne poursuivent pas leurs études au delà du cycle primaire durant lequel ils sont scolarisés au village, ou dans un village proche, ce qui leur permet de participer aux travaux de l'exploitation après les cours, avant de revenir travailler à plein temps auprès de leurs parents à la fin du CM2. Cependant, à Sassandra comme ailleurs, l'investissement dans la scolarisation reste fort car même si les parents, souvent analphabètes, sont conscients que leurs enfants scolarisés ont peu de chance d'atteindre un jour le collège⁴, et moins de chance encore d'obtenir un travail bien rémunéré en ville, ils en attendent au moins un minimum d'aide dans la conduite de leur exploitation et leurs relations avec l'administration, les filières de commercialisation, les banques, etc.

On pouvait faire l'hypothèse que les blocages fonciers et techniques, ainsi que les bouleversements économiques qui ont caractérisé la période durant laquelle le programme de recherche a été conduit, allaient mener, progressivement ou de façon accélérée, à de profondes transformations des mouvements démographiques et des systèmes de production agricole. Au plan démographique, on pouvait notamment s'attendre à différents types de comportements et à l'émergence de nouveaux risques : évolution conjoncturelle de la fécondité pouvant déboucher à terme sur de nouveaux modèles de reproduction démographique ; réorientation des flux migra-

3. Dans certaines populations étrangères, comme les Burkinabè, les enfants scolarisés résident dans le pays d'origine.

4. Le concours d'entrée en 6e dans l'enseignement public étant des plus sélectifs et le collège privé trop cher, 80 % d'une promotion au CM2 ne poursuivent pas au-delà du primaire.

toires ; risque d'accroissement de certaines pathologies et de la mortalité ; possibilité de déstructuration familiale... En ce qui concerne les systèmes de production et d'activité économique, on pouvait envisager l'émergence de nouvelles stratégies, agricoles et non agricoles, dès le début de la crise pour pallier la baisse des revenus des cultures d'exportation. Réorientations dont on pouvait déjà prévoir quelques formes possibles : abandons de plantations, diversification des cultures pérennes, accroissement de la production vivrière à des fins de commercialisation, repli sur la main-d'œuvre familiale, recompositions foncières liées à l'inégale capacité des producteurs à faire face à la baisse de leurs revenus...

C'est l'ensemble de ces changements, ainsi que les rapports entre leurs dimensions sociale, démographique et économique, qu'il s'est agi de saisir le plus précisément possible en privilégiant, comme région d'étude, la zone de Sassandra, remarquable par sa situation et sa diversité. Cette zone appartient à la partie sud-ouest du pays qui a constitué, comme on l'a vu, le pôle stratégique du redéploiement de la production agricole nationale, en terme d'équilibre entre régions, à défaut d'avoir conduit à un réel rééquilibrage de la structure des exportations. Elle représente, de plus, un exemple frappant en milieu rural africain de brassage de populations, ivoiriennes et étrangères, qui en fait un véritable résumé de la diversité ethnique de l'Afrique de l'Ouest. Cette pluralité se retrouve dans les secteurs d'activité (agriculture villageoise, agro-industrie, pêche, commerce), les formes de participation des actifs agricoles à la production (depuis le planteur indépendant jusqu'au salarié d'un complexe agro-industriel, en passant par le métayer et le manœuvre permanent ou temporaire), les modes d'appropriation du sol cultivé et le degré d'intégration aux opérations récentes de développement agricole. Enfin, cette zone s'est trouvée confrontée, au cours de la période la plus difficile de la crise du secteur café-cacao, à la création d'une route dite « côtière » qui relie Abidjan au port de San-Pedro : nouvelle voie de communication qui a conduit à l'installation de nouveaux exploitants et à de profondes transformations écologiques liées à la multiplication des opérations de défrichage, en même temps qu'elle ouvrait certaines possibilités de réorientation productive (vers la production vivrière marchande notamment).

Ce dernier élément a réactivé les processus de peuplement intenses des années 1970-1980, provoqués, comme dans l'ensemble du Sud-Ouest par le désenclavement progressif et les possibilités de « mise en valeur » des massifs forestiers : exploitation forestière, mise en place de complexes agro-industriels et développement des exploitations individuelles de cultures pérennes. On se trouve en conséquence à Sassandra, dès la fin des années 1980, en présence de différents facteurs externes et internes susceptibles de susciter de profondes transformations des formes d'occu-

pation et d'exploitation de l'espace et des régimes démographiques. Ce sont ces transformations qui seront décrites et mises en perspective les unes par rapport aux autres dans les différents chapitres de ce livre.

Le premier chapitre examine la structure du peuplement et l'organisation des sociétés autochtones durant la période allant de la prise de possession de l'arrière-pays de Sassandra par l'administration française à l'indépendance du Territoire de Côte d'Ivoire (1890-1960). S'attachant à un long processus socio-politique, il met en évidence la déstructuration des sociétés autochtones d'une part, la sanctuarisation de l'espace rural et forestier d'autre part, deux éléments qui serviront de cadre à la dynamique d'immigration et de colonisation foncière qui s'amorcera au début des années 1960 pour se généraliser à l'ensemble de la région au cours de la décennie suivante. À travers l'analyse des processus de colonisation agraire, qui se fondent sur des stratégies de construction de clientèles à partir du contrôle de la ressource foncière, le deuxième chapitre décrit la mise en place d'un nouvel ordre économique et social (1960-1990). Durant cette période, la région de Sassandra est appelée à mettre ses richesses naturelles, c'est à dire ses terres et ses ressources forestières, à la disposition d'intervenants extérieurs : coupeurs de bois, complexes agro-industriels, hommes politiques et colons agricoles. La dynamique de colonisation agricole, la plus marquante de cette période, sera le fait principalement d'initiatives spontanées des populations rurales, autochtones et surtout allogènes, et dépassera largement la capacité d'encadrement de l'administration, tout en échappant au contrôle des lignages autochtones. La décennie suivante (1990-2000), décrite dans le troisième chapitre, est marquée par l'achèvement du cycle pionnier et la crise du système agraire, qui entre dans une étape nouvelle de sa dynamique correspondant à son fonctionnement dans un espace désormais clos et appauvri du point de vue de ses ressources. Les multiples ajustements imposés par l'épuisement de la frontière agricole sont alors d'autant plus difficiles à mettre en œuvre que cette période coïncide avec l'effondrement des prix du cacao et du café. La période qui s'ouvre est donc celle d'innovations techniques et institutionnelles visant, dans le court terme, à répondre à une crise sociale et économique aux multiples composantes et, à plus long terme, à parvenir à des formes stabilisées d'exploitation du milieu.

Ces premiers chapitres nous permettent de comprendre les processus de passage d'une situation de relatif enclavement et sous-peuplement, à l'orée de la colonisation, à l'occupation de l'ensemble du territoire, par un maillage dense de villages, campements et exploitations pionnières, jusqu'à certaines parties des espaces forestiers classés. Ils appréhendent également la manière dont l'ensemble des processus, d'occupation de l'espace tout d'abord, de stabilisation du peuplement et des systèmes productifs ensuite, s'est articulé à des modifications profondes des rapports

entre les différentes catégories d'acteurs et les formations sociales en présence dans la région.

Si la dynamique d'occupation de l'espace a été liée, à l'origine, à des flux migratoires importants, elle s'est également appuyée sur une croissance démographique endogène rapide, reposant sur une forte fécondité. Or la stabilisation du peuplement, rendue nécessaire par les transformations du cadre régional et national d'intégration sociale des nouvelles générations, requiert une réduction de la croissance naturelle de la population. En ce sens, les ajustements de la décennie 1990 ont également été d'ordre démographique et familial, comme le montre la seconde partie de l'ouvrage. Les différents ajustements démographiques, relatifs à la fécondité et à la santé des populations, se sont articulés avec des innovations dans les relations familiales et sociales, étudiées dans le quatrième chapitre, où l'on observe les changements survenus dans les modèles de nuptialité, les cycles familiaux, les structures des ménages et les systèmes d'entraide. Sont ainsi mis en évidence les réponses sociales à la crise et l'efficacité de ces réponses, mais aussi leur diversité, bien réelle selon le sexe, l'ethnie, le groupe socio-économique...

Le cinquième chapitre analyse la diffusion progressive de la baisse de la fécondité à l'ensemble des groupes socio-économiques dans le cadre d'une différenciation des niveaux de reproduction démographique. La remise en cause de la forte fécondité, directement liée au contexte, local et national, de récession économique, concerne les différentes catégories d'agriculteurs comme les groupes sociaux extérieurs à la sphère agricole, mais elle diffère dans sa temporalité comme dans les nouvelles pratiques de régulation mises en œuvre, selon les rôles assignés aux enfants dans les procès de reproduction, les changements dans les conditions matérielles d'élevage de ces enfants et les modifications des stratégies économiques et sociales. Cette évolution de la fécondité est liée à l'état de santé, et notamment aux différentes composantes de la santé de la reproduction, étudiées dans le sixième chapitre. À cet égard, si les indicateurs montrent une amélioration sensible de cet état, à partir de niveaux initiaux il est vrai relativement médiocre du fait de l'enclavement de maintes unités de peuplement et de leur éloignement vis-à-vis des dispensaires, les conditions d'accès à la santé sont devenues plus précaires avec la crise. Le coût croissant des médicaments et le dénuement des formations sanitaires accentuent les difficultés des populations pour se soigner, et notamment pour soigner leurs enfants, ce qui ne peut manquer d'avoir des répercussions sur les itinéraires thérapeutiques comme sur les comportements de procréation des individus et des couples.

Ces derniers chapitres précisent ainsi les retombées dans la sphère démographique et familiale des nouvelles conditions d'accès aux ressources et de contrôle de la force de travail, à travers les transformations

des rapports entre aînés et cadets, entre homme et femmes, entre parents et enfants, qui influent et influenceront sur le niveau de la reproduction démographique et plus encore sur les idéaux en la matière.

Enfin, la conclusion générale de l'ouvrage met l'accent sur l'articulation entre les diverses recompositions, d'ordre agricole, démographique et social, qui ont émergé et ont commencé à se formaliser durant la période récente pour répondre au défi de la nécessaire stabilisation du système pionnier ivoirien.

Vimard Patrice, Léonard Eric.

Introduction.

In : Léonard Eric (dir.), Vimard Patrice (dir.).
Crises et recompositions d'une agriculture
pionnière en Côte d'Ivoire : dynamiques
démographiques et changements
économiques dans le Bas-Sassandra (Côte
d'Ivoire).

Paris (FRA), Paris : Karthala, IRD, 2005, p. 9-31.
(Hommes et Sociétés). ISBN 2-84586-707-7, 2-
7099-1550-2